

Lac UZURAT - LIMOGES  
Championnat national



# CYCLO CROSS

4 et 5  
Février  
2017



## RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedis 04 et dimanche 05 février 2017 à Limoges en Haute-Vienne (87). Ils sont organisés par le Comité départemental UFOLEP de Haute-Vienne, l'AS LEGRAND Cyclo, avec le soutien de la ville commune de Limoges.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site internet à l'adresse suivante :

<http://nationalcyclocross2017.jimdo.com>

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

## COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'UFOLEP Nationale .....	MACHU Philippe
Élu chargé du suivi des Activités Cyclistes .....	BOUGEARD Alain
Responsable de la CNS .....	MANUEL Daniel
Activités Cyclistes	
Responsable technique de l'épreuve .....	VACHER Jean Claude
Et membre de la CNS Activités Cyclistes	
Président du Comité d'organisation .....	MARTIN Roland
Responsables du Comité d'organisation .....	GARCIA Dominique
	.....BARRETAUD Patrick
Membres de la CNS Activités Cyclistes .....	DURAND Jean Claude
	..... DEMOULIN Michel
	.....MANET Sandrine
Commissaires Nationaux .....	DURAND Nicole
.....	MANUEL Henriette
.....	LEGLEVIC Daniel
.....	LEGLEVIC Martine
.....	GAILLEDRAT Antoine
.....	LEBIGRE Pierre

## **PROGRAMME DU CHAMPIONNAT NATIONAL**

### **Vendredi 03 février 2017**

- 14 h 30                    Accueil des délégations au Complexe de Buxerolles
- 14 h – 17 h    Reconnaissance du circuit
- 17 h                      Réunion avec les responsables de délégation au Complexe de Buxerolles
- 18 h                      Cérémonie d'ouverture du Championnat au Complexe de Buxerolles

### **Samedi 04 février 2017**

- 8 h - 8 h 30            Accueil des délégations au podium d'arrivée  
Reconnaissance du circuit  
**Interdiction le samedi dès 8 h 45 et le dimanche pendant les épreuves**
- 9 h                        Appel pour Départ Féminines (**toutes catégories adultes**) décalage entre les catégories.
- 10 h 15                 Appel pour Départ Masculins 50/59 ans
- 11 h 45                 Appel pour Départ Masculins 60 ans et + (40 minutes de course).
- 13 h 45                 Appel pour Départ Masculins 17/19 ans (40 minutes de course).
- 14 h 45                 Appel pour Départ Masculins 20/29 ans
- 17 h 15                 Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur au Gymnase de Buxerolles

### **Dimanche 05 février 2017**

- 8 h 30 – 9 h    Accueil des délégations au podium d'arrivée
- 9 h 30                 Appel pour Départ Adultes Masculins 40/49 ans
- 11 h                    Appel pour Départ Jeunes Masculins et féminins 15/16 ans
- 12 h                    Appel pour Départ Jeunes Masculins et féminins 13/14 ans
- 13 h                    Animation Jeunes
- 14 h                    Appel pour Départ Adultes Masculins 30/39 ans
- 16 h 15                 Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur au Gymnase de Buxerolles

## ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation le :

Vendredi 03 février 2017 au Complexe de Buxerolles

Samedi 04 et dimanche 05 février 2017 au podium d'arrivée sur le site d'Uzurat

- Les dossards (dossards d'épaules non adhésifs, prévoir 8 épingles) seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.
- Il ne sera fait aucune remise individuelle.
- Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende de 50 € par adulte et 35 € par jeune.

## DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 2.300 km selon les horaires suivants :

CATÉGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Fém 17 ans et +	samedi	9 h	9 h 15
Ad Masc 50/59 ans	samedi	10 h 15	10 h 30
Ad Mas 60 ans et +	samedi	11 h 45	12 h 00
Ad Mas 17/19 ans	samedi	13 h 45	14 h 00
Ad Masc 20/29 ans	samedi	14 h 45	15 h 00
Ad Mas 40/49 ans	dimanche	9 h 30	9 h 45
Jeu M et F 15/16 ans	dimanche	11 h	11 h 15
Jeu M et F 13/14 ans	dimanche	12 h	12 h 15
Animations JEUNES	dimanche	13 h	13 h
Ad Mas 30/39 ans	dimanche	14 h	14 h 15

- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.
- Le changement de vélo n'est autorisé **qu'en cas de bris** de matériel constaté par un officiel et seulement au double-poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent doit se dépanner seul.**

- Le changement de vélo, pour autre motif que le bris de matériel, reste exceptionnel. Il ne peut se faire que sur décision, immédiatement avant l'épreuve, des organisateurs et des membres de la CNS. La décision, d'autoriser ou non ce changement de vélo, est sans appel.
- Le changement de vélo se fera dans la zone spécialement prévue à cet effet et sous le contrôle d'un commissaire. Un seul représentant désigné par chaque département porteur d'un badge sera autorisé à pénétrer dans la zone de changement de vélo afin de gérer les vélos de son comité.

### **Durée des épreuves :**

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

- Après 10 min de course pour les Jeunes 13/14 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Jeunes 15/16 ans masculin et féminin
- Après 15 min de course pour les Adultes Féminines
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 17/19 ans
- Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 60 ans et plus
- Après 25 min de course pour les Adultes Masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leurs places, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

## **SÉLECTIONS**

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant, le comité organisateur peut engager jusqu'à 10 licenciés et 1 remplaçant. Le remplaçant pourra éventuellement partir en fonction du nombre d'engagés par catégories (diffusion 1 semaine avant l'épreuve sur le site de la CNS)

Pour les catégories 13/14 ans ; 15/16 ans ; 17/19 ans et Féminines le nombre de titulaires possible est de 10 et 1 remplaçant.

### **Catégories :**

Saison : 2017

**Catégorie Jeunes**

Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2003	et le	31/12/2004
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2001	et le	31/12/2002

**Catégories Adultes Masculines**

Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/1998	et le	31/12/2000
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1988	et le	31/12/1997
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1978	et le	31/12/1987
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1968	et le	31/12/1977
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1958	et le	31/12/1967
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1957		

**Catégories Adultes Féminines**

Adulte féminine 17/29, nées entre le	01/01/1988	et le	31/12/2000
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1978	et le	31/12/1987
Adulte féminine 40 et plus, nées avant le	31/12/1977		

## ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagements en ligne :

[www.cns-webservice.org](http://www.cns-webservice.org).

Les identifiants ont été fournis aux délégués départementaux et sont identiques pour tous les nationaux des activités cyclistes.

Les éventuels certificats médicaux et dérogations peuvent être envoyés directement sur le site par mail à [jcvacher91@gmail.com](mailto:jcvacher91@gmail.com) ou par courrier à :

Jean-Claude VACHER 89, rue de la Santé 75013 PARIS.

À l'issue de la période d'engagements, le serveur sera fermé afin de permettre à la CNS de traiter vos engagements, vous ne pourrez donc plus faire de modifications.

**Ouverture du serveur : Lundi 16/01/2017 à 0 h**  
**Fermeture du serveur : Mardi 28/01/2017 à 24 h**

Attention : Les nouvelles procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

- Le champion national sortant
- Les champions régionaux (attention pour les nouvelles grandes régions qui ont décidé de ne faire qu'un seul championnat régional, le nombre de champions sera restreint)
- Les sélectionnés dans l'ordre du classement inter comité de l'année précédente

Dans le cas d'un champion régional, il sera donc nécessaire de renseigner la fiche d'inscription du concurrent, une nouvelle case à cocher « champion régional » fait son apparition

**Les champions régionaux étant mis systématiquement en première ligne, le rang indiqué par le logiciel sera « 0 », ne pas essayer de forcer ce rang.**

Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements.

En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription :

Adultes : 15,00 € (y compris forfait assurance/sécurité/matériel : 1,50 € reversé à l'organisateur, 0,50 € transpondeur reversé à la CNS)

Jeunes : 8,00 € (y compris forfait assurance/sécurité/matériel : 1,50 € reversé à l'organisateur, 0,50 € transpondeur reversé à la CNS)

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'une des épreuves qualificatives, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type, téléchargeable sur <http://www.ufolep-cyclisme.org/>.



## **LA GRILLE DE DÉPART**

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera comme suit :

- Le champion national sortant (s'il est présent)
- Les champions régionaux (voir plus haut : nouvelles grandes régions)
- Les sélectionnés par ordre du classement Inter comité de l'année précédente et de l'ordre établis par leur département.

Pour les féminines, le départ des 3 catégories est séparé.

Pour les jeunes 13/14 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Pour les jeunes 15/16 ans féminins et masculins il n'y aura qu'un seul peloton

Rappel : Un titre et un maillot ne seront décernés aux jeunes féminines 13/14 ans et 15/16 ans que si elles sont au moins 5 par catégorie. Dans le cas contraire, il n'y aura pas de classement spécifique ni de titre décerné et elles seront classées avec les garçons.

## **LE MATÉRIEL**

Les freins à disque sont autorisés lors des entraînements et compétitions de cyclo-cross.

Pour les courses cyclo-cross, un système de freinage agissant sur les deux roues est obligatoire.

La largeur de l'enveloppe des roues ne doit pas excéder 33 mm.

Le casque à coque rigide est aux normes UCI.

En cas d'utilisation de matériel prohibé en cours d'épreuve, le cyclocrossman est mis hors course ou disqualifié. La décision des commissaires est sans appel.

Pour toutes les catégories (y compris les Jeunes Masculins 13/14 ans et 15/16 ans), seuls sont autorisés les vélos de type route équipés de cintres classiques (cadres VTT et VTC ainsi que guidons plats sont interdits).

Sont interdits les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne. Sont interdites également les caméras, quel que soit le mode de fixation)

## **TENUE VESTIMENTAIRE**

Le port du casque à coque rigide est obligatoire en toute circonstance dès que l'on est monté sur son vélo.

Sont interdit :

- Les maillots de groupes professionnels en activité,
- Les maillots strictement publicitaires ne portant pas le nom de l'association,
- Les maillots de « Champion départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental.

Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association.

Dans ce cas, tous les sélectionnés d'un comité devront porter le même maillot.

## **CONTRÔLE MÉDICAL**

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

## **RÉCLAMATIONS**

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par recommandé avec AR, accompagné d'un chèque de caution de 85,00 € (libellé à l'ordre de la CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

***Daniel Manuel***  
***Responsable de la CNS Activités Cyclistes***  
***13 ter avenue Raymond Sommer***  
***31480 CADOURS***

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué. Si cela impacte le classement par comité, ce dernier sera également gelé, il en va de même pour le classement intercomité.

## **RÉCOMPENSES**

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants.

Pour les catégories jeunes filles 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes de comités désirant faire participer les jeunes filles, la CNS a décidé dès les Nationaux de 2014 à MENNECY (91) de les faire courir avec les garçons. Deux cas peuvent se présenter :

- Elles sont moins de 5 au départ ; il n'y a pas de classement spécifique, aucun maillot ni titre n'est attribué.
- Elles sont 5 ou plus ; un classement spécifique est établi, un maillot et un titre peuvent être attribués sans distinction OPEN et UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Pour les catégories jeunes 13/14 ans et 15/16 ans, 1 ou 2 titres seront décernés :

- Un classement pour le scratch
- Si le premier n'est pas un simple licencié Ufolépien, nous décernerons un titre au premier simple licencié UFOLEP.

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe.

Les récompenses seront remises à partir de 18 h le samedi et 16 h le dimanche au complexe de Buxerolles.

La tenue de cycliste (maillot et cuissard) sans bonnet ni casquette est obligatoire.

Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue.

Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier.....	1 maillot .....	1 bouquet.....	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième .....			1 coupe	1 médaille argent
Au troisième.....			1 coupe	1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club.



Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE. La société **Wear Design** est dépositaire du modèle exclusif créé pour l'UFOLEP. Lui seul est autorisé à fournir d'autres équipements et tenues de champion national UFOLEP.

Par équipe départementale / pour chaque catégorie / aux trois représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re ..... 1 coupe 3 médailles

Équipes classées 2e et 3e ..... 1 coupe 3 médailles

Classement interComité aux 5 représentants classés premiers du département dans 5 catégories différentes :

Équipe classée 1re ..... 1 coupe 5 médailles

Équipes classées 2e et 3e ..... 1 coupe 5 médailles

## PLAN DU CIRCUIT

### ★ **Tour du circuit de cyclo-cross Limoges Uzurat pour le 04 et 05 février 2017**

Distance **2,3km**    Pente moy. **0 %**    Alt. la + basse **304m**    Alt. la + élevée **328m**    Dénivelé **24m**



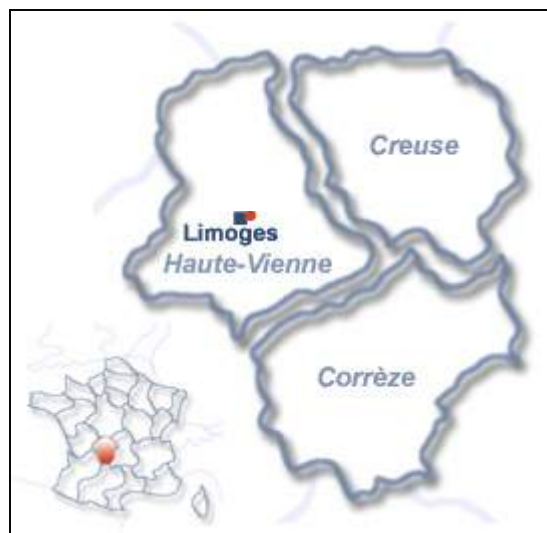
## LIMOGES EN QUELQUES LIGNES :

### *Présentation et situation géographique*

Limoges est avant tout un paysage. Une ville en harmonie avec le pays qui l'entoure.

Ses monuments et les flèches médiévales de ses clochers ont la couleur un peu rosée du granit Limousin, ses colombages sentent le chêne et ses bardages le châtaigner.

Des années d'efforts ont permis de redonner au patrimoine sa splendeur, aux rivières et aux jardins tout leur attrait, et leur convivialité aux rues et aux places.



Si bien des gens venus d'ailleurs ont envie de rester, ce n'est pas seulement en raison des services qu'offre Limoges, capitale régionale, au cœur d'un bassin d'emplois de 230 000 habitants. C'est aussi l'effet d'**une qualité de vie qu'on ne trouve plus dans les trop grandes villes.**



Elle s'exprime par une **nature préservée** et la **clémence du climat**. Aux portes de la ville, c'est un immense parc naturel, la campagne, qui s'offre aux promeneurs. La proximité de l'océan rend les hivers doux (en janvier un seul degré sépare Limoges de Toulouse). Véritable été indien, l'automne Limousin offre un spectacle exceptionnel par ses couleurs.

### *Arts du feu*


Depuis mille ans, Limoges est la capitale des arts du feu. Terre des émaux champlevés sur cuivre au Moyen-Age, une production exportée dans toute l'Europe, puis des émaux peints durant la Renaissance, la ville est réputée depuis deux siècles et demi pour le savoir-faire de ses fabricants de porcelaine, la plus noble des céramiques.

La création d'un **Pôle d'Économie du Patrimoine des Arts du feu**, dont la Ville assure la responsabilité conjointe avec l'État, permet aujourd'hui de valoriser une richesse unique.

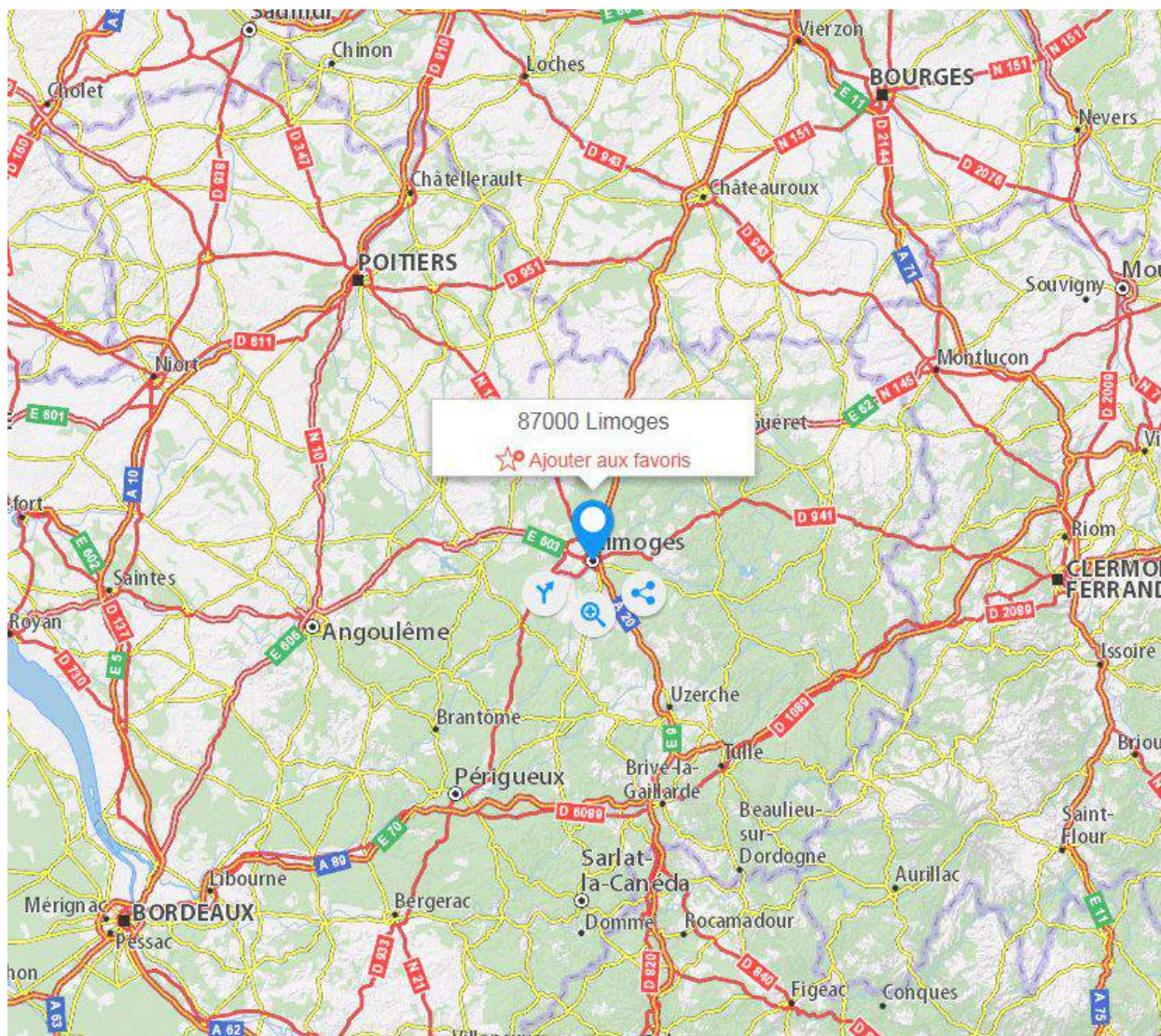




**COMMENT SE RENDRE A LIMOGES ?**

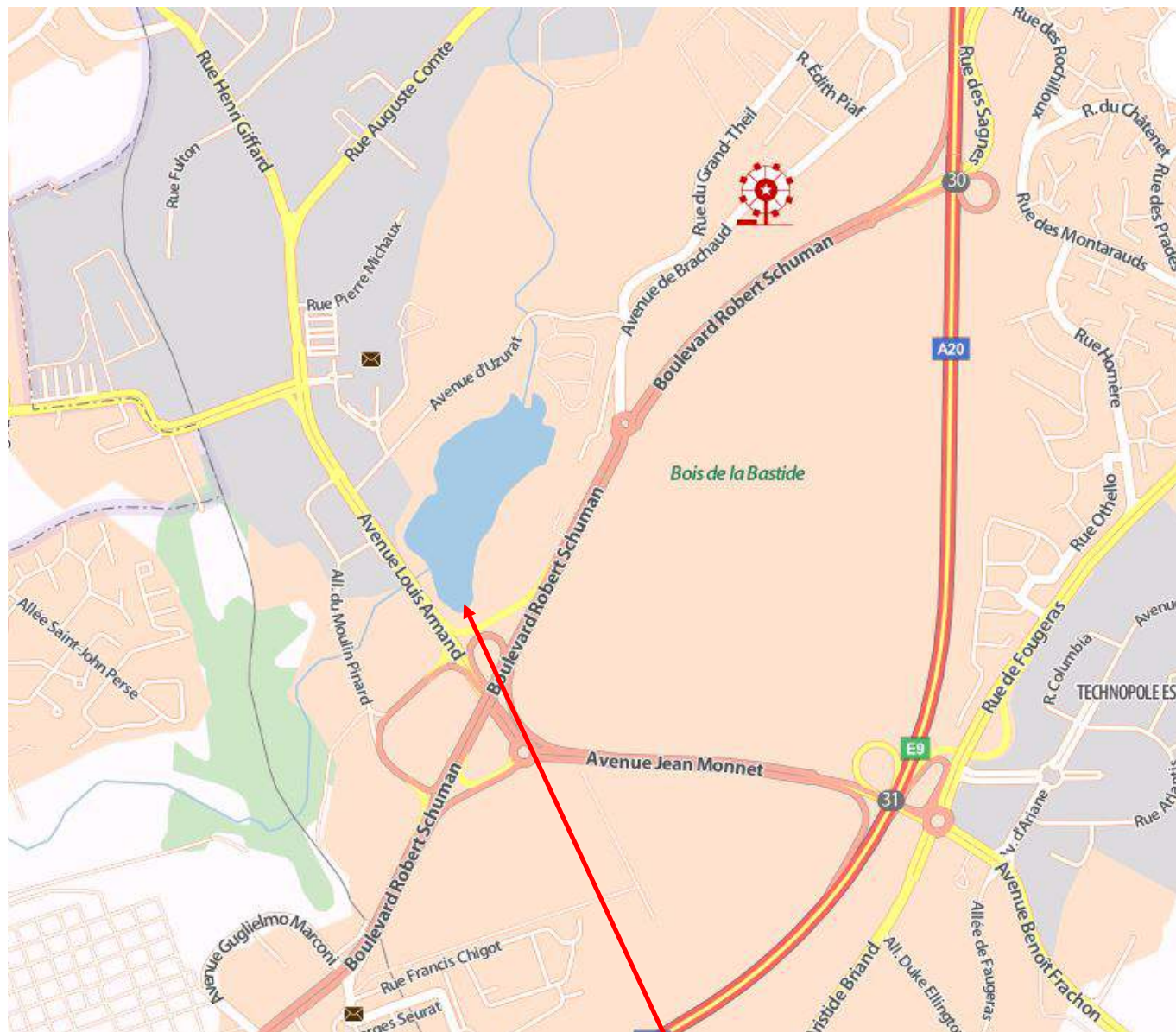
		
Voiture	Train	Avion
<p>Paris : 350 km par A20. Toulouse : 290 km. Lyon : 364 km. Bordeaux : 230 km. La Rochelle : 240 km. Poitiers : 120 km. Clermont-Ferrand : 230 km.</p>	<p>Paris à 3 h. Toulouse à 3 h 20. Bordeaux à 2 h 15.</p>	<p>Limoges-Bellegarde : aéroport international de catégorie B, situé à 8 km du centre-ville, piste d'atterrissage tous temps, plate-forme de fret. Paris à 50 minutes (4 fréquences/jour). Lyon à 1 heure.</p>

**PLAN GÉNÉRAL :**





**SITE du LAC D'UZURAT / CHAMPIONNAT NATIONAL :**

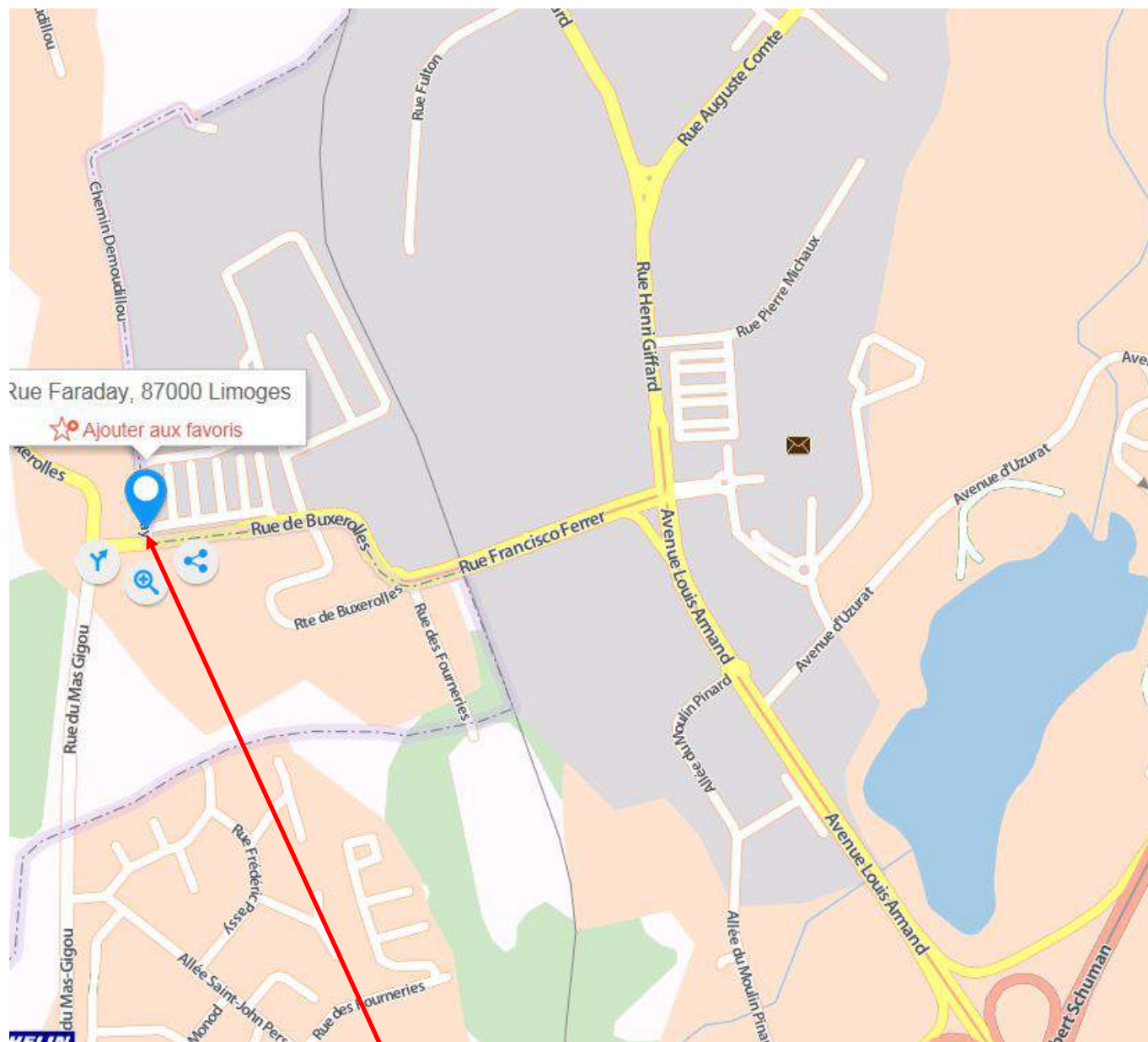


**Lac d'Uzurat**

GPS : Latitude : 45.8670 | Longitude : 1.2709

**SITE/ COMPLEXE DE BUXEROLLES**

ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS / CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE / DOUCHES :



**Complexe de Buxerolles – Rue Faraday**

GPS : Latitude : 458 694 | Longitude : 12 601



## HÉBERGEMENTS :

Pour votre hébergement nous vous proposons une liste non exhaustive d'hôtels, Gîtes, Chambres d'hôtes, campings sur : <http://nationalcyclocross2017.iimdo.com>

## RESTAURATION RAPIDE/BUVETTE ET PLATEAUX-REPAS :

Sur le site d'Uzurat, vous trouverez de quoi vous hydrater (boissons chaudes et froides) ainsi que de quoi vous restaurer (sandwichs, frites, pâtes).

Les plateaux-repas sont à réserver à l'aide du formulaire joint.

## CAMPING CARISTES : ATTENTION NOMBRE D'EMPLACEMENTS LIMITE À 100.

Votre emplacement gratuit (sans électricité, mais avec eau) à 1300 m du circuit sur l'esplanade HENRI FRENAY :

Inscriptions obligatoires au préalable auprès de l'UFOLEP 87 par Email : [ufolep@lde87.fr](mailto:ufolep@lde87.fr)  
Préciser : Nom/Prénom – N° portable – Immatriculation/marque et modèle du camping-car  
JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE avec coordonnées pour confirmation de votre emplacement à :  
UFOLEP 87 - National Cyclocross 2017 - 22, Rue du Lieutenant Meynieux - 87 000 LIMOGES.



**Parking Camping Cars**  
**Esplanade Henri FRENAY**

GPS : Latitude : 45.8578 | Longitude : 12.702



## RESTAURATION

Deux restaurations possibles :

- ✚ Restauration rapide (sandwichs frites), buvette
- ✚ Plateaux-repas servis de 11 h à 14 h 30
  - ✓ Samedi midi : soupe, plat chaud à base de pâtes, fromage et dessert
  - ✓ Dimanche midi : même composition

Les tickets-repas, réservés et payés d'avance, seront remis au responsable de votre délégation qui se chargera de vous les transmettre sur le site.

---

## RÉSERVATION DES PLATEAUX-REPAS

N° du département : \_\_\_\_\_

Nom du club : \_\_\_\_\_

Nom du responsable : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

### VOTRE COMMANDE DE PLATEAUX-REPAS

	Nombre de repas	Tarif	Montant
Samedi midi 4 février – Plateau repas		12 €	
Dimanche midi 5 février – Plateau repas		12 €	
TOTAL RESTAURATION			

DATE ET SIGNATURE : \_\_\_\_\_

Ci-joint un chèque de : \_\_\_\_\_ € à l'ordre de UFOLEP National Cyclocross

ATTENTION : La réservation ne sera effective que si elle est accompagnée du règlement.

**À retourner AVANT LE 18 JANVIER 2017**  
**UFOLEP 87 NATIONAL CYCLOCROSS**  
**22, rue du Lieutenant Meynieux - 87 000 LIMOGES**  
[ufolep@lde87.fr](mailto:ufolep@lde87.fr)